



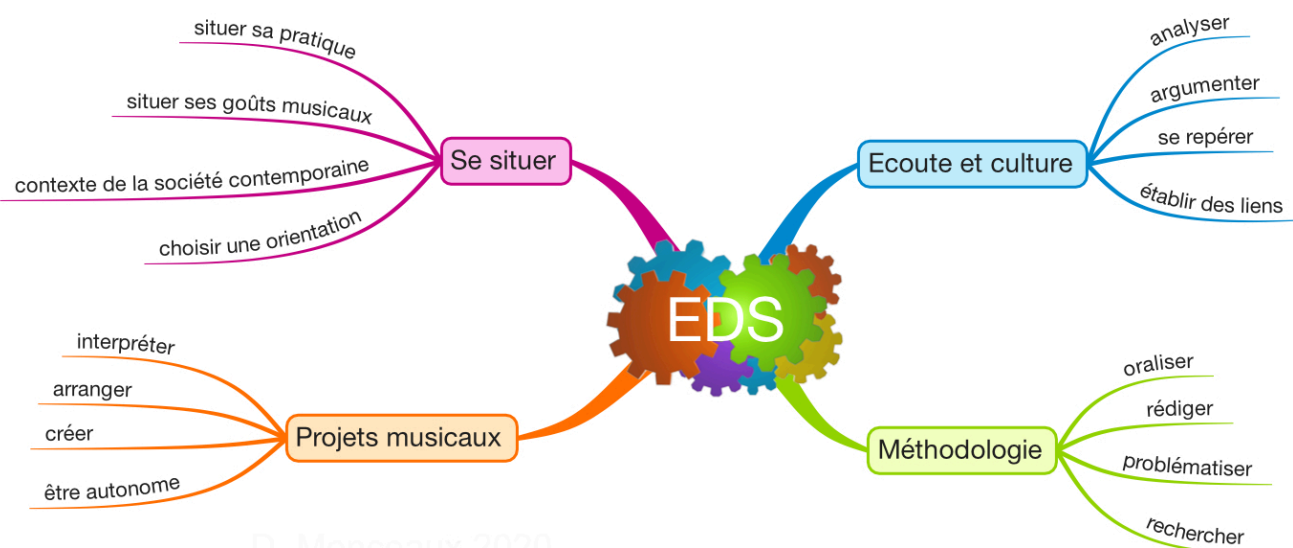
..... > livret de l'élève

Spécialité musique

Compétences travaillées	p.2
Trois champs de questionnement	p.3
Épreuves des élèves de première ...	p.4
Épreuves des élèves de terminale ..	p.5
Le grand oral en terminale	p.6
Évaluation	p.7
Le carnet de bord	p.8

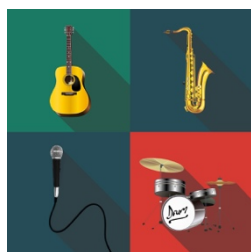


Compétences



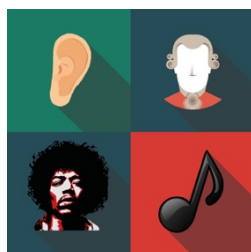
D. Monceaux 2020

Première et terminale



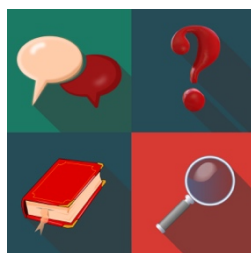
Projets musicaux :

- maîtriser les techniques nécessaires à la conduite des projets musicaux d'interprétation collective ou de création, d'improvisation ou d'arrangement, qu'ils mobilisent la voix, l'instrument et/ou un instrumentarium numérique
- développer son autonomie musicale par la maîtrise d'une méthodologie adaptée à la réalisation des projets



Écoute et culture :

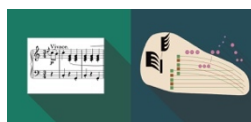
- développer une écoute comparée, analytique et critique des œuvres écoutées et jouées permettant d'élaborer un commentaire argumenté ; construire une culture musicale et artistique diversifiée et organisée
- identifier les relations qu'entretient la musique avec les autres domaines de la création et du savoir : sciences, sciences humaines, autres arts, etc.



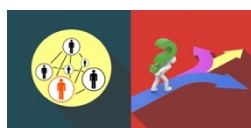
Méthodologie :

- élaborer une problématique issue d'un champ de questionnement et conduire une recherche documentaire permettant de l'éclairer
- construire et présenter oralement une argumentation sur une interprétation, une œuvre, une production, etc., et participer à un débat contradictoire
- rédiger de façon claire et ordonnée les commentaires d'écoute ; synthétiser à l'écrit les termes d'un argumentaire sur une problématique donnée

Terminale seulement



- faire un usage approprié de partitions et représentations graphiques des œuvres étudiées pour approfondir la connaissance des organisations musicales perçues à l'écoute



- Situer sa pratique, ses goûts musicaux, mais aussi ses projets de formation supérieure par rapport aux filières d'études et au contexte économique, social, professionnel de la musique dans la société contemporaine.

Trois champs de questionnement

Le son, la musique, l'espace et le temps

- la musique un art du temps
- la forme : principes et éléments du discours musical
- musique et texte
- musique et image
- musique et récit
- musique, théâtre, mouvement et scène
- musique et esthétique
- musique, son et acoustique
- musique, son et algorithme
- musique, proportions et modèles scientifiques
- musique et numérique
- musique, architecture, paysage

La musique l'homme et la société

- musicien : créateur, interprète, arrangeur, auditeur, mélomane
- musique vivante vs musique enregistrée
- droit et économie de la musique
- pratiques musicales contemporaines
- transmettre la musique : médiations musicales
- musique et santé

Culture musicale et artistique dans l'histoire et la géographie

- variants et invariants du langage musical
- mondialisation culturelle : diversité, relativité et nouvelles esthétiques
- support de la musique : mémoire, écriture, enregistrement, etc.
- Authenticité vs recreation
- musique : témoin et acteur de l'histoire

4 thématiques au moins sont étudiées pendant l'année scolaire. Elles sont issues des 3 champs de questionnement.

⇒ En classe de terminale, une des thématiques sera choisie par chaque élève en lien avec son autre spécialité. Elle est l'objet d'un travail approfondi mené parfois en groupe et accompagné par le professeur. Elle est le support principal d'un projet qui peut être présenté à l'occasion du grand oral du baccalauréat. Ce projet particulier se nourrit également des thématiques étudiées en classe de première.

Élève de terminale, j'écris en dessous la thématique que j'ai choisie

1^{ère} : épreuves communes de contrôle continu pour les renouçants

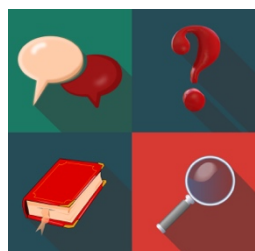
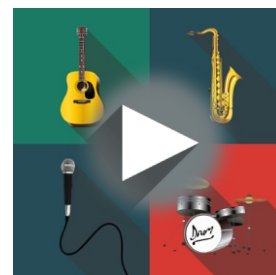
Il s'agit d'un oral de 30 minutes. Celui-ci prendra appui sur un document de synthèse que le candidat veillera à fournir au plus tard 15 jours avant l'épreuve. Ce document ne devra pas excéder 2 pages dactylographiées. Il est visé par l'enseignant et le chef d'établissement.

Première partie : compétence pratique (15 minutes)

Pratique musicale : 5 à 7 min

Le candidat présente la captation audio-vidéo d'un travail qu'il a effectué durant l'année. L'enregistrement audiovisuel, disponible sur une clé USB, utilise un format lisible par VLC.

Cette pièce peut être une création, un arrangement ou une interprétation d'une œuvre préexistante. Elle est issue du travail mené en classe durant l'année scolaire et regroupe au moins deux élèves.



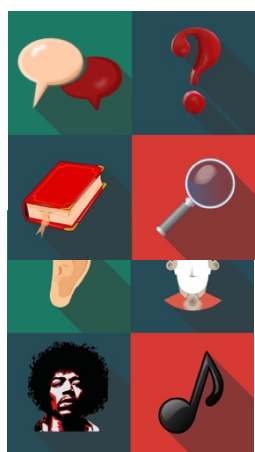
Entretien avec le jury : le reste du temps

La présentation initiale, adossée à une ou plusieurs thématiques étudiées pendant l'année scolaire, souligne les caractéristiques musicales, techniques, esthétiques de pièce interprétée. Le candidat présente également la démarche de travail mise en œuvre et le rôle qu'il a tenu dans ce travail.

Le temps restant, l'entretien permet au jury d'interroger le candidat sur certains aspects de l'interprétation proposée et de mettre en lien le travail présenté avec au moins une des thématiques travaillées durant l'année scolaire.

Deuxième partie : connaissances et compétences culturelles (15 minutes)

L'exposé s'appuie sur le document de synthèse transmis au jury.



Présentation : 5 minutes maximum

Le candidat présente une problématique particulière issue d'un choix d'éléments figurant dans son dossier de synthèse (œuvres, thématiques, champs de questionnement)

Approfondissement en prenant appui sur une œuvre principale : 5 minutes maximum

En choisissant une des œuvres au cœur du travail de l'année scolaire. Le candidat fait une présentation personnelle approfondie pouvant être illustrée par de brefs extraits diffusés, chantés ou joués :

- de l'œuvre principale
- des œuvres complémentaires (justifier brièvement les raisons amenant à évoquer d'autres pièces).

Entretien : 5 minutes minimum

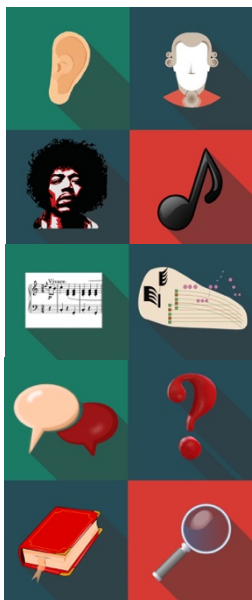
L'entretien permet au jury d'approfondir certains aspects de l'exposé du candidat (connaissance des thématiques). Le jury peut proposer l'écoute de brefs extraits musicaux afin d'approfondir une réflexion précédente.

Cet entretien permet également au jury d'interroger le candidat sur les apports de son parcours de formation musicale dans la perspective de la poursuite de ses études en classe de terminale puis dans l'enseignement supérieur.

Les épreuves terminales en EDS musique

Deux épreuves sont prévues au mois de mars. Une partie se déroule à l'écrit et l'autre à l'oral. Un document de synthèse sera transmis au jury 15 jours avant l'épreuve. Il identifiera les œuvres étudiées, les thématiques et les problématiques de travail relevant des champs de questionnement. Celui-ci n'excèdera pas 2 pages.

Première partie : écrit



1. Description d'un extrait audio : 30 à 45 minutes

Le candidat décrit avec un vocabulaire adapté les éléments caractéristiques et l'organisation musicale de l'extrait. L'extrait est diffusé à plusieurs reprises.

2. Commentaire comparé de 2 œuvres : 1h45 à 2h15

Le candidat compare 2 œuvres dont une tirée du programme limitatif. Guidé par les entrées d'analyse proposées par le sujet, le candidat réalise un commentaire comparé faisant apparaître les ressemblances et les différences des deux extraits. L'extrait hors programme limitatif est accompagné de sa partition ou de sa représentation graphique. Celle-ci doit permettre d'approfondir des aspects identifiés à l'écoute.

3. Commentaire rédigé prenant appui sur un ou plusieurs documents de la vie musicale contemporaine

En réponse à une interrogation formulée par le sujet et induite par le ou les documents proposés, le candidat rédige un commentaire faisant apparaître les liens entretenus avec au moins l'un des trois champs de questionnement du programme.

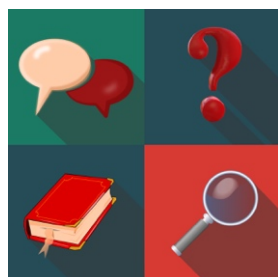
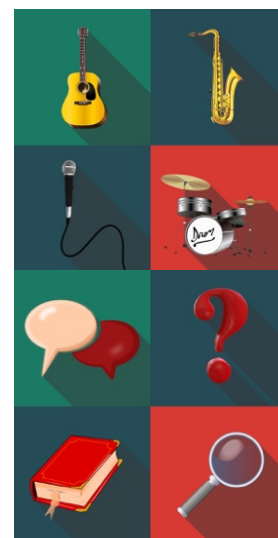
Deuxième partie : oral (30 minutes)

1. Interprétation d'une création collective + exposé faisant le lien avec le programme : (15 minutes)

En collectif : Le candidat produit en direct une création réalisée pendant l'année scolaire, en étant accompagné de ses partenaires issus de l'EDS. Il communique au jury une partition ou une représentation graphique. Celle-ci constitue un support pour l'entretien qui suivra et ne sera pas évaluée.

En individuel : En amont ou en aval de ce moment, le candidat expose la démarche ayant présidé à la conception, l'élaboration puis la réalisation de la pièce interprétée. Il présente les références, les influences et les recherches qui ont nourri son travail. Il aborde également les techniques mobilisées, les choix artistiques effectués et les œuvres qu'il a été amené à étudier pour s'en inspirer.

Le candidat précise les liens que cette création entretient avec au moins une des œuvres du programme limitatif et la façon dont elle éclaire un au moins des champs de questionnement précisés par le programme.



2. Entretien individuel avec le jury (15 minutes)

L'entretien porte sur la création et permet au jury d'approfondir certains aspects : caractéristique du projet, interprétation, répartition des rôles au sein du collectif... Il permet en outre au candidat de présenter les liens qu'entretient la création avec les champs de questionnement étudiés en classe de terminale.

Grand oral

Synthèse réalisée par Caroline Vivès – Académie de Toulouse :

Le candidat présente au jury deux questions préparées avec ses professeurs et éventuellement avec d'autres élèves, qui portent sur ses deux spécialités, soit prises isolément, soit abordées de manière transversale en voie générale.

Type d'épreuve	Déroulement	Texte officiel
Grand oral Coef 14. Noté /20		<ul style="list-style-type: none"> - Le candidat présente au jury 2 questions sur une feuille signée par le professeur et tamponnée par le lycée - Le jury choisit 1 des 2 questions
	20 min de préparation pendant lesquelles	<ul style="list-style-type: none"> - Le candidat met en ordre ses idées - Le candidat réalise s'il le souhaite un support qu'il remet au jury (support non évalué)
<i>Le jury évalue les capacités argumentatives et les qualités oratoires du candidat.</i>	Présentation d'une question au jury (5min)	- Le candidat explique pourquoi il a choisi de préparer cette question pendant sa formation, puis il la développe et y répond. L'exposé se fait sans notes et obligatoirement debout.
<i>Le jury évalue la solidité des connaissances du candidat et ses capacités argumentatives.</i>	Echange avec le candidat (10 min)	- Interrogation du candidat pour l'amener à préciser et à approfondir sa pensée (peut porter sur toute partie du programme du cycle terminal). Debout ou assis.
<i>Le jury mesure la capacité du candidat à conduire et exprimer une réflexion personnelle témoignant de sa curiosité intellectuelle et de son aptitude à exprimer ses motivations.</i>	Echange sur le projet d'orientation du candidat (5 min)	- Le candidat met en relation la question traitée avec son projet de poursuite d'études, les différentes étapes de la maturation de son projet et la manière dont il souhaite le mener après le baccalauréat. Debout ou assis.

Les candidats individuels ou les candidats issus des établissements scolaires privés hors contrat présentent l'épreuve orale terminale dans les mêmes conditions que les candidats scolaires. Le document précisant les questions présentées par le candidat à destination du jury est alors constitué par le candidat lui-même, en conformité avec le cadre défini pour les candidats scolaires.

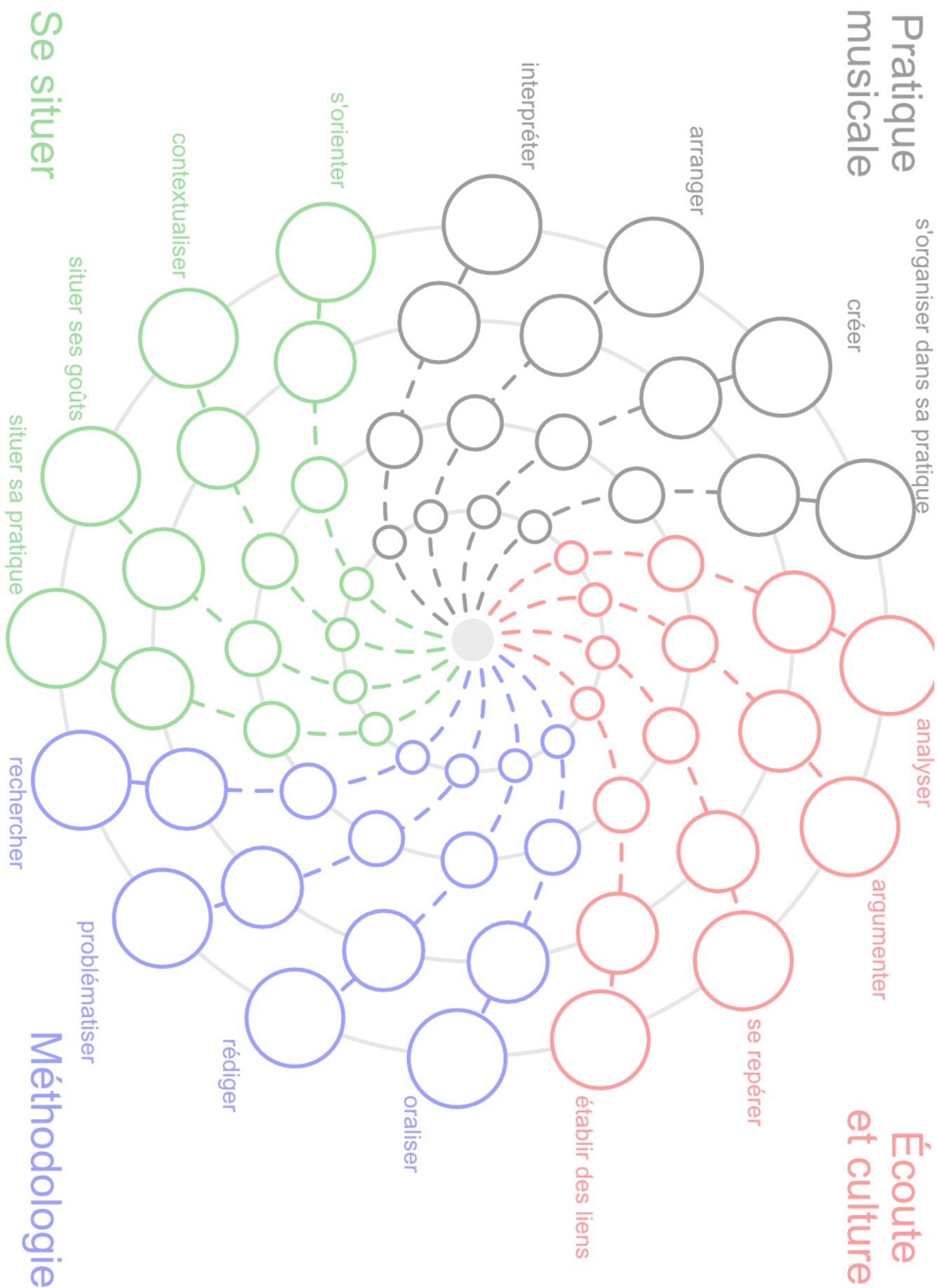
Préparation du grand oral EDS



Organisation du suivi sur l'année

1 ^{re} période	2 ^e période
Septembre - Mars	Mars – fin de l'année
Préparation en autonomie via la plateforme elyco ⇒ définition d'objectifs personnels ⇒ Suivi réalisé par l'enseignant au moins une fois par mois.	Préparation avec l'enseignant, de 2h à 3h de par semaine, incluant activités de pratiques et de recherches.

Évaluation : modalité d'évaluation inspirée par le travail de Rémi Massé



Le carnet de bord

La tenue d'un « carnet de bord » vous sera demandée. Conservé année après année, celui-ci sera le témoin de toutes vos expériences artistiques en tant qu'auditeur/spectateur. En effet, vous pourrez parler d'un enregistrement, d'un artiste, d'un spectacle que vous avez vu, d'une exposition, d'un film... et apporter votre point de vue critique. Au fur et à mesure, vous essaierez d'affûter votre regard/écoute critique en développant vos capacités d'analyse.

Les sorties organisées par le lycée devront obligatoirement figurer dans ce livret, mais tu pourras aussi aborder des expériences plus personnelles.

Petit rappel : une critique peut être autant positive que négative. L'important est que celle-ci soit justifiée. Un auditeur - spectateur pourra ainsi apporter un regard personnel sur une réalisation artistique.

